

ARRETE n° 2026 - 39
Portant modification de la composition de la Commission consultative paritaire
placée auprès du Centre de gestion de la Savoie

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie,
VU le code général de la fonction publique,
VU le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,
VU la délibération n° 01-2024 du conseil d'administration en date du 13 février 2024 relative à la désignation d'un représentant des collectivités à la Commission consultative paritaire,
VU les arrêtés n°2024-178, n°2025-026 et n°2025-134 portant modification de la composition de la Commission consultative paritaire placée auprès du Centre de gestion de la Savoie,
Considérant la nécessité de modifier la composition de la Commission consultative paritaire suite à la perte de la qualité d'électeur de deux représentants du personnel,

ARRETE

Article 1^{er} :

La composition de la Commission consultative paritaire placée auprès du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie est arrêtée comme suit :

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

Présidente : **Mme Chantal GIORDA**, Adjointe au Maire de la Ravoire.

TITULAIRES

M. Arthur BOIX-NEVEU
Maire de Barberaz

Mme Béatrice SANTAIS
Maire de Montmélian

Mme Sophie PETIT-GUILLAUME
Conseillère communautaire à la
Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget
– Grand Lac

M. Yannick LOGEROT
Maire de Chamousset

M. Georges CAGNIN
Maire de Champagnieux

SUPPLEANTS

Mme Danièle BEAUX-SPEYSER
Adjointe au Maire de Drumettaz-Clarafond

Mme Chantal MARTIN
Adjointe au Maire de Moûtiers

Mme Colette PIGNIER
Adjointe au Maire de Grésy-sur-Aix

Mme Donatienne THOMAS
Maire déléguée de Saint-Jean-de-Bellevilles
Commune des Belleville

M. Gérard RUFFIER-MONET
Conseiller municipal d'Ugine

M. Jean-François CLARAZ
Maire de la Table

M. Lucien SPIGARELLI
Maire délégué
Commune d'Aime-la-Pagnole

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le 25/02/2026
ID : 073-287312011-20260217-AR_2026_39-AR



Mme Sylvie SELLERI
Conseillère municipale de Barberaz

Mme Dominique CHAPUIS
Adjointe au Maire de Courchevel

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES

M. Olivier GENEVE
Syndicat Intercommunal du Canton de
Saint-Alban-Leysse (FO)

Mme Sarah BOUCHARA
Centre Communal d'Action Sociale de Cognin (FO)

Mme Muriel DARMEZIN
Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Canton de la Chambre (FO)

Mme Florence REFFET
Mairie d'Argentine (FO)

Mme Christelle GERVASONI
Centre Intercommunal d'Action Sociale Haute
Maurienne Vanoise (FO)

Mme Nancy ROTA
Mairie de Saint-Pierre-d'Albigny (CGT)

Mme Fabienne PERRU
Mairie de Saint-Jean-de-Couz (CGT)

Mme Christiane GUISEPPIN
Mairie de Saint-André

SUPPLEANTS

Mme Kenza DHERBEY
Centre Communal d'Action Sociale de Barberaz (FO)

Mme Adeline LEGER
Centre Communal d'Action Sociale de Barberaz (FO)

M. Thibaut PAYSAN
Communauté d'Agglomération du Lac
du Bourget – Grand Lac (FO)

M. Christopher ZEROUROU
Communauté d'Agglomération du Lac
du Bourget – Grand Lac (FO)

M. Thibault HILAIRE
Communauté d'Agglomération du Lac
du Bourget – Grand Lac (FO)

M. Moussa ISSA
Syndicat Mixte Savoie Déchets (CGT)

Mme Sandrine LORENZELLI
Mairie de Dullin

M. Sébastien COTTAREL
Mairie de Brides les Bains

ARTICLE 2 :

Le Directeur du Centre de gestion de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète de la Savoie.

Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun – Boîte Postale 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Porte-de-Savoie, le 17 février 2026

Le Président,

François DUNAND



Publié par affichage électronique sur le
site internet du Centre de gestion de la
fonction publique territoriale de la
Savoie (www.cdg73.fr), le :

25 FEV. 2026

